



Le 16 décembre 2015

Circulaire No. 20

Objet: **Restrictions et services fermés pendant les jours de congé officiels**

1. Cette circulaire a pour but d'informer les membres du personnel des services qui seront fermés au Palais des Nations, Palais Wilson, et au bâtiment Motta les jours de congé officiels et des restrictions relatives à ces congés (voir la circulaire annuelle informant les membres personnel des jours de congé officiels). En cas de dispositions particulières, notamment pour ce qui concerne les fêtes de fin d'année, un message électronique sera envoyé à l'ensemble du personnel.
2. Les services suivants seront fermés les jours de congé officiels:
 - Bibliothèque (voir www.onug.ch/bibliotheque pour les horaires)
 - Section des service médicaux de l'ONUG (Porte 2)
 - La Mutuelle – Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
 - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
 - Comptoir de l'Administration postale des Nations Unies (Porte 39)
 - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
 - Agence de voyages Carlson Wagonlit Travel (CWT)
 - UBS SA
 - UNFCU
 - Cafétéria, Restaurant des délégués, et bars
 - Bureau de poste
 - Kiosque à journaux (Porte 6)
3. Les horaires du Service des visites (Porte 39) et de la Librairie des Nations Unies (Bookshop Porte 40) seront quant à eux modifiés. Pour connaître ces horaires, veuillez consulter le site internet du service des visites : www.onug.ch/visites.

4. Accès au Palais des Nations

Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais par le portail de Pregny, qui restera ouvert en permanence.

Le portail des Nations sera ouvert en permanence pour la sortie uniquement.

Le portail Chemin de Fer est fermé pendant les deux dernières semaines de l'année.

À l'intérieur de l'enceinte, les fonctionnaires peuvent accéder aux bâtiments par toutes les portes d'entrée munies d'un lecteur de carte magnétique.

5. En cas de besoin, le Service de la sécurité et de la sûreté pourra être contacté aux numéros suivants 24h/24:

URGENCE Sécurité / feu / 1erSecours (PN & PW) : 112

Palais des Nations (8-14 avenue de la paix)

Au Centre d'opérations et de contrôle du Service (int. 72900 ou 72902) ainsi qu'au portail de Pregny : int. 71581 (réception) / int. 71449 (guérite)

URGENCE Sécurité / Feu / 1erSecours au Palais des Nations 112

Palais Wilson (Rue des Pâquis, 52)

À l'entrée du bâtiment (Tél.: 022 917 93 53)

URGENCE Sécurité / Feu / 1erSecours au Palais des Nations 112

Batiment Motta (Avenue Giuseppe-Motta, 48)

À l'entrée du bâtiment (Tél.: 022 928 99 99)

URGENCE Sécurité / Feu / 1erSecours au Palais des Nations 112

6. Cette circulaire remplace les circulaires précédentes à ce sujet.

Le Directeur de la Division de l'administration
(*Signé*) **Clemens M. Adams**